



Montreuil, le 8 décembre 2017

**Réforme statutaire gelée de la filière  
insertion probation : L'austérité  
budgétaire contre les personnels a  
toujours le dernier mot dans ce  
gouvernement !**

La CGT insertion probation vient d'être informée par le cabinet du garde des Sceaux : la nouvelle est désormais officielle : le ministère de la fonction publique a répondu défavorablement à la demande du ministère de la justice, ce qui signifie que **la réforme statutaire de la filière insertion probation ne s'appliquera pas le 1<sup>er</sup> février 2018 !** Gelée jusqu'à quand ? Reportée à quand ? Rien n'est clair à ce stade !

Pas clair pourquoi ? Parce qu'il faut bien comprendre que le report de PPCR (pour l'ensemble des fonctionnaires) a d'ores et déjà été acté lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique du 8 novembre 2017, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Mais concernant la filière insertion probation, la réforme statutaire devait certes être calquée sur les modalités et le calendrier de PPCR, mais elle avait déjà été adoptée en Comité technique ministériel le 5 mai 2017, il ne manquait que la seule publication des textes ! **Or nous savons désormais que non seulement cette publication est loin d'être imminente mais les textes vont devoir être réexaminés en Comité technique ministériel avec un calendrier allongé et une mise en application retardée !**

**Parce que pour la CGT insertion probation, le mépris affiché d'une administration centrale, d'un ministère et surtout d'un gouvernement ne respectant pas les acquis victorieux d'une longue lutte portée largement par les personnels, est insupportable !**

Parce que pour la CGT insertion probation hors de question de laisser les personnels se faire flouer d'une telle manière : **un tel report représente une perte de revenu par agent allant de 1000 à 6000€ sur la période 2018-2020 tout en niant des évolutions de carrière !**

**Parce que pour la CGT insertion probation, le ministère va droit dans le mur avec ses « chantiers justice » et ses réformes sur l'efficacité de la justice si les personnels sont ainsi maltraités et déconsidérés, exerçant leur métier dans des conditions toujours aussi déplorables et difficiles !**

**Pour toutes ces raisons, la CGT insertion probation met en garde l'ensemble des décideurs politiques s'ils n'entendent pas la grogne des personnels qui montent dans les services !**

**La CGT insertion probation appelle l'ensemble des personnels à se réunir en assemblée générales afin de décider collectivement et de manière la plus large possible comment organiser la riposte. LE RESPECT DES AGENTS PASSE PAR LE RESPECT DE LA PAROLE DE L'ETAT !**

CGT Insertion Probation UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>